

Arnaques et autres duperies sous le beau soleil marocain



Nous ne pouvons pas clôturer ce numéro sans revenir à l'histoire du CDER, le Centre de Développement des Energies Renouvelables, créé en 1982 à Marrakech pour alléger la facture pétrolière du Maroc. Il est de notoriété publique que cette institution, qui a coûté au contribuable marocain des dizaines de millions de dirhams en dépenses d'investissement et de fonctionnement, a échoué dans son entreprise d'amener le Maroc vers les solutions énergétiques alternatives.

Loin d'ouvrir très large son spectre d'intervention, le CDER s'est quasiment contenté de remettre aux importateurs de capteurs solaires des certificats de conformité à la norme marocaine. Un exercice suspect car on aurait pu mettre en place un système crédible qui se contenterait d'approuver des certificats d'origines.

Après plus de 20 ans, et quelques centaines de millions de dirhams de dépenses plus tard, le Maroc arrive en 2006 à un niveau d'équipement en solaire thermique de 5,3 m² pour 1000 habitants. Ce chiffre ne veut rien dire si on ne le compare pas, pour la même année, à ceux de pays qui ont également mis en place des mesures suite à leur volonté politique. Ainsi en est-il, à titre d'exemple, d'Israël (415 m²) de la Grèce (295 m²) de la Turquie (110 m²) et de la Jordanie (83 m²).

« L'information est libre et le commentaire est sacré » avait affirmé SM Mohamed V en novembre 1959, et la piètre performance du Maroc en matière de solaire thermique, dont le CDER était la cheville ouvrière de ce programme politique, ne porte qu'un nom : dilapidation des deniers publics.

Alors que, sans forme de procès, cette sinistre page a été fermée, voici qu'une nouvelle, encore plus inquiétante, est en train de s'ouvrir avec l'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (l'ADEREE) créée en 2010 en remplacement du funeste CDER.

Plusieurs actions catastrophiques sont à mettre au passif de cette agence. En premier lieu, les 10 millions de dirhams de

qu'elle a reçus de l'Union Européenne pour les placer dans des projets démonstratifs. Loin de toucher des centaines, voire des milliers, de projets sociaux, éducatifs, d'habitats précaires pour qui la nécessité de produire de l'énergie solaire était impérative et d'en tirer les nombreuses conséquences techniques, d'applicabilité et de mise en œuvre, cette manne a été distribuée à 9 projets dont les maîtres d'ouvrage n'avaient nullement besoin de cet argent. Ainsi en est-il du nouveau siège social de la SGTM, l'une des plus grandes entreprises du pays, et de l'hôtel qu'elle construit à Asilah, de plusieurs projets de la Holding Al Omrane et d'un promoteur privé, Al Fal.

Cette opération réalisée, sous couvert d'appel d'offres, suffit à elle seule à démontrer encore une fois l'inanité des actions de l'ADEREE et des retards qu'elle fait prendre au développement du pays en matière d'efficacité énergétique. Comme elle démontre, encore une fois, la passivité de nos institutions face à ces dérapages inadmissibles, contrôlés ou incontrôlés, et qu'elles vont finir par dénoncer post mortem !

Le dossier de couverture, réalisé par l'expert Said Guemra dénonce, sans ambages une arnaque de haute voltige qui est en train de se passer sous nos yeux et sur les terrasses de nos mosquées. Alors que ces lieux de culte n'ont pas besoin de panneaux photovoltaïques, voilà que la coopération allemande, la GlZ, avec la collaboration active et la bénédiction de l'ADEREE, est en train de préparer un plan machiavélique qui consiste, à terme, à mettre en place ces dispositifs inutiles dans 15 000 mosquées pour un addition finale prévisible d'environ 600 millions d'euros. Alors qu'avec bien moins de moyens, des millions de ménages pourraient profiter de panneaux solaires pour alléger leur facture d'électricité et par la même occasion, réduire la lourde charge de la caisse de compensation.

Sauf que pour arriver à cela, il faut être un véritable commis de l'Etat !

Fouad AKALAY